

Lycée professionnel Bac pro : une réforme pour détruire la voie professionnelle scolaire

Après la réforme du bac professionnel qui a réduit la durée de formation de 4 à 3 ans en 2009, J-M. Blanquer a annoncé, le 28 mai 2018, une nouvelle réforme qui creuse le tombeau de la voie professionnelle scolaire.

Inspirée par le rapport Calvez-Marcon, la réforme envisagée prévoit la mise en place de classes de secondes « multi métiers » regroupées par familles.

« Transports-logistique », « Bâtiment et travaux publics » et « Commerce, vente et relations clients » sont les trois familles de métiers prévues. Aux oubliettes donc les métiers de la santé, de l'hygiène, de la mode, et du bac pro Gestion-administration !

Ce n'est qu'à l'issue de ces classes

de secondes que les élèves choisiront une spécialisation, et c'est en fin de première qu'ils opéreront pour un module d'entrée dans la vie active, ou un module de poursuite d'études.

En résumé, les élèves ne bénéficieront plus que de deux ans de spécialisation, contre trois auparavant, et même quatre avant 2009, et le choix de poursuite d'études se fera dès la fin de la première.

Cette réforme structurelle s'accompagne d'une refonte des grilles horaires, réduisant le

nombre d'heures de cours hebdomadaires de plus de 33 heures à 30 heures. Le calcul est donc simple : c'est en moyenne près de 350 heures d'enseignement en moins pour les élèves, en particulier en enseignement général, et par conséquent de nombreux postes d'enseignants seront supprimés.

Demain, les bacheliers professionnels sortiront ainsi du LP avec un diplôme moins spécialisé, avec pour bagage moins d'heures de formation, ce qui réduira drastiquement leur chance d'entrer sereinement sur le marché de l'emploi ou dans l'enseignement supérieur.

Cette réforme est à mettre en lien avec la passion affichée par le gouvernement pour l'apprentissage, en particulier depuis que cette

fièvre a été donnée en offrande au patronat. Ouvrir des CFA, et des incubateurs d'entreprise au sein des LP, voici la deuxième étape voulue par M. Macron dans son entreprise de destruction d'une voie professionnelle scolaire, aujourd'hui déconnectée de toutes les velléités du MEDEF, et garante d'une égalité de traitement

des élèves sur tout le territoire.

En effet, c'est l'apprentissage qui est plébiscité par les pouvoirs publics. Car cette voie permettrait à l'Etat de faire l'économie du fonctionnement des lycées professionnels, en laissant les entreprises financer les CFA, mais aussi décider du devenir des élèves et des personnels des LP. Or, nous savons aujourd'hui que la voie d'apprentissage est extrêmement ségrégative. Elle laisse sur le bord de la route les enfants des classes sociales les plus défavorisées, mais éga-



lement, comme le dit un rapport du CEREQ, elle écarte énormément d'élèves issus de « minorités visibles ».

A l'heure actuelle, ce que propose le gouvernement, c'est donc de faire des économies, une fois de plus, sur le dos des publics les plus fragiles, en favorisant un système inégalitaire qui ne cesse de montrer ses faiblesses depuis des décennies.

Le SNES-FSU, et en particulier les CPE, acteurs de la voie professionnelle dans les LP, ne cesseront de soutenir les PLP, les élèves de LP et leurs familles dans la lutte contre ces réformes. Les jeunes de LP ne sont pas une variable d'ajustement budgétaire, et ils méritent un investissement massif sur le long terme afin que leur soient offertes les mêmes chances de réussite qu'aux élèves des voies générales et technologiques.

La FSU exige le retrait immédiat de cette réforme, et l'ouverture d'un travail concerté sur une rénovation ambitieuse de la voie professionnelle scolaire, avec pour base le retour d'une formation en quatre ans, et la création d'une année propédeutique pour les élèves des lycées professionnels qui souhaitent poursuivre leurs études dans l'enseignement supérieur. ■